

Initiatives ministérielles

conditions qui permettront à tous les Canadiens d'assurer à nos océans un avenir dont ils pourront être fiers.

M. Elwin Hermanson (Kindersley—Lloydminster, Réf.): Monsieur le Président, je remercie le député de Hillsborough de son intervention sur le projet de loi C-98, la Loi sur les océans du Canada.

C'est intéressant, il y a quelques semaines, j'ai eu le privilège de visiter le Canada atlantique, la région d'où vient le député et qui fait partie de ce grand pays où nous vivons. J'ai eu l'occasion de parler à plusieurs pêcheurs côtiers. Un peu à ma surprise, j'ai découvert que, alors que le ministre des Pêches semble jouir d'une forte popularité parmi les Canadiens qui ont l'impression qu'il défend l'industrie canadienne des pêches, les pêcheurs côtiers du Canada atlantique auxquels j'ai parlé ont été consternés par les mesures du MPO et, bien sûr, du ministre des Pêches qui est en charge du ministère.

Ces gens laborieux à l'esprit d'entreprise qui tirent leur subsistance de la mer estiment que la façon dont les quotas sont fixés est une conspiration visant à les obliger à renoncer à leurs activités. On leur attribue des quotas pour pêcher des stocks qui ne sont pas disponibles. Aucun quota ne leur est attribué pour les stocks disponibles. Ils se voient attribuer des quotas pour des stocks dont sont dépourvues les eaux dans lesquelles ils ont l'autorisation de pêcher. Quand les stocks en question arrivent, on renverse les quotas. Ils en sont au point où ils n'ont même pas les moyens de payer le carburant nécessaire pour leur bateau.

Ces pêcheurs sont très préoccupés par la facturation à laquelle donnerait lieu le projet de loi C-98, s'il était adopté. Cette mesure législative est la détente qui permettra au MPO de facturer les pêcheurs. Cette mesure aura pour effet de faire de ces petites entreprises à peine rentables des entreprises qui ne seront pas rentables du tout.

Le député de Hillsborough va-t-il défendre les intérêts de ses électeurs et voter dans leur sens, plutôt que de voter selon la ligne de parti? Peut-être a-t-il besoin. ...

Mme Catterall: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je croyais que les interventions étaient limitées à dix minutes et qu'il n'y avait pas de période de questions et d'observations. J'avais l'impression que le député se lançait dans un débat.

Le vice-président: C'était aussi l'impression de la présidence. Nous allons considérer ces questions comme des envolées oratoires. Le député fait une intervention et toutes ses questions sont des questions à caractère oratoire.

M. Hermanson: Monsieur le Président, j'aimerais que le député réponde à mes questions, même en dehors de la Chambre, parce que ce sont là des motifs d'inquiétude dont m'ont fait part des gens qui vivent de la pêche dans la région de l'Atlantique.

Ces pêcheurs m'ont dit que le ministre ne prenait pas la peine de défendre ce secteur, qu'il leur met des bâtons dans les roues et qu'aucun des députés libéraux de la région de l'Atlantique ne prend leur défense. Ces gens sont inquiets et désabusés. Ils sont représentés par 31 députés libéraux et une députée progressiste conservatrice mais, franchement, ils ne voient pas beaucoup de

différence entre les deux partis. Ils m'ont demandé s'il n'y aurait pas quelqu'un à Ottawa qui puisse parler en leur nom au sujet de ces droits d'accès, qu'ils considèrent comme une taxe qu'on leur impose et qui va les acculer à la faillite.

• (1255)

Je supplie le député de Hillsborough et ses collègues, les 30 autres députés libéraux du Canada Atlantique, ainsi que la députée progressiste conservatrice de Saint John de voter contre le projet de loi C-98, à moins que le ministre des Pêches et des Océans s'engage à ne pas percevoir de tels droits d'accès, cette horrible taxe imposée à l'industrie de la pêche. Ces pêcheurs dynamiques assurent la survivance des collectivités rurales et côtières du Canada Atlantique.

Si ces députés refusent d'écouter leurs électeurs, s'ils insistent pour voter suivant la ligne de leur parti, c'est-à-dire de la même façon que le ministre des Pêches et des Océans et la ministre de l'Environnement, ils ne voteront pas—et j'insiste là-dessus—ils ne voteront pas dans le sens des intérêts de leurs électeurs. Pourquoi, à l'avenir, ces gens industriels devraient-ils élire des députés qui refusent de voter pour eux à la Chambre des communes? Mes questions sont des envolées oratoires, mais j'apprécierai que les députés de la région de l'Atlantique y répondent.

Mme Marlene Catterall (Ottawa—Ouest, Lib.): Monsieur le Président, je suppose que, nous tous qui favorisons l'unité canadienne, devrions nous réjouir du fait que le Parti réformiste a enfin découvert le Canada de l'Atlantique. Cependant, il est un peu présomptueux de penser qu'une brève visite dans cette région peut vraiment sensibiliser les députés aux préoccupations des habitants du Canada Atlantique et leur procurer une connaissance de la région comparable à celle du député de Hillsborough, qui a servi pendant de très nombreuses années les gens de sa circonscription, à l'Île-du-Prince-Édouard, et ceux du Canada atlantique.

J'espère que les députés du Parti réformiste retourneront visiter l'Île-du-Prince-Édouard. Ils pourraient acquérir une certaine humilité et comprendre qu'il faut plus qu'une visite éclair à visées politiques pour saisir les opinions des Canadiens de l'Atlantique.

Je suis heureuse de parler de la Loi sur les océans. Notre pays est à l'avant-garde en matière de technologie des océans et ce projet de loi assurera une croissance durable aux entreprises canadiennes oeuvrant dans ce domaine.

Le travail qu'elles font à l'heure actuelle profite non seulement aux Canadiens, mais au monde entier. Les entreprises canadiennes du secteur des océans continuent de créer des produits nouveaux et intéressants et d'offrir de nouvelles possibilités aux Canadiens, surtout à ceux qui vivent et travaillent dans les régions côtières.

L'une des principales caractéristiques du Canada est son caractère maritime; notre pays est bordé par trois océans et notre côte est la plus longue au monde. On y trouve aussi le plus grand archipel au monde et une partie de la plus longue voie navigable intérieure débouchant sur un océan.